

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15183**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales, Mention Travail et développement, Spécialité Ergonomie

Nouvel intitulé : Sciences humaines et sociales, Mention Ergonomie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 331 Santé, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme :

- L'enseignement et la recherche
- Les nouvelles technologies : participation à la conception ou l'évaluation de nouveaux dispositifs ou d'interfaces
- L'amélioration des conditions de travail : conception ou évaluation des postes de travail, des espaces et de l'organisation, évaluation de la charge physique et cognitive, évaluation et actions sur les risques professionnels (accidents de travail, maladies professionnelles, stress, etc.) ;
- La conduite de projets : participation à des équipes projet pour la transformation ou la création de services, d'ateliers, d'hôpitaux
- Les domaines des services : soins aux personnes, accueil/information, centres d'appel, services publics, collectivités locales, etc.

Compétences évaluées :

Le (la) titulaire est capable de :

- Construire une démarche méthodologique permettant l'identification de questions d'ergonomie à partir de problèmes rencontrés dans le champ social et du travail ;
- Choisir et mettre en œuvre des méthodes pour traiter les questions ainsi formulées ;
- Eprouver la cohérence et la validité de ces méthodes par rapport à ces questions

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Organismes de recherche, université, R & D, secteurs industriels, les services, l'hôpital, les services publics

Types d'emplois accessibles :

Enseignant-chercheur, chargé de recherche (CNRS, INRS, INRETS, INRA, INRIA...), Ergonome en entreprise (PSA, PSA, Renault, l'Aérospatiale, EDF, la SNCF, la RATP).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de trois éléments :

- Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. Une note inférieure à 8 n'est pas compensable. Une note égale ou supérieure à 8 est compensable avec les résultats des autres unités du semestre.
- La rédaction d'une note bibliographique sur un sujet proposé par l'équipe enseignante, et discuté avec l'étudiant.
- Le travail de recherche donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire. Ce travail inclut la participation au séminaire de recherche propre à l'équipe d'accueil de l'étudiant et la participation aux activités demandées à la promotion (exposé des travaux en cours, séminaires de lecture, etc.)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	Deux enseignants-chercheurs du Cnam Un professionnel de la conservation du Cnam Un membre d'une institution partenaire du Master
Après un parcours de formation continue	X	Deux enseignants-chercheurs du Cnam Un professionnel de la conservation du Cnam Un membre d'une institution partenaire du Master
En contrat de professionnalisation	X	Deux enseignants-chercheurs du Cnam Un professionnel de la conservation du Cnam Un membre d'une institution partenaire du Master
Par candidature individuelle	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury se compose de : - l'administrateur général du Cnam ou son représentant - 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant - 2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 16 septembre 2011 (n° d'habilitation 20041781)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté modificatif du 22 août 2014 (n° d'habilitation 20041781)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Insertion et évolution professionnelle des diplômés :

Les trajectoires professionnelles des étudiants suivant cette formation sont diverses. Des statistiques basées sur 10 ans de DEA/Master Recherche ont été effectuées (de la promotion 1997/1998 à 2006/2007). Elles concernent 102 étudiants sur les 110 répertoriés.

Au total, 57% des étudiants poursuivent en doctorat après l'obtention de leur DEA/Master Recherche ; parmi eux, 26,5% ont obtenu le titre de docteur en ergonomie, et 30,5% sont en cours de doctorat.

48% des étudiants ayant le titre de docteurs en ergonomie exercent dans l'enseignement et/ou dans la recherche, et 30% ont intégrés de grandes entreprises.

Quant aux étudiants n'ayant pas poursuivi en doctorat, ils exercent en tant qu'ergonomes consultants (32%) ou, plus souvent, en tant qu'ergonomes dans de grandes entreprises (36,5%).

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr/ergonomie/>

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Sciences humaines et sociales, Mention Ergonomie